

RAPPORT ANNUEL

2018



Polyclinique
Médicale
Universitaire
CH-Lausanne

DES COMPÉTENCES UNIVERSITAIRES

AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ DEPUIS 1887

UNE INSTITUTION, TROIS OBJECTIFS: SOIGNER, FORMER ET FAIRE DE LA RECHERCHE

A proximité du CHUV, la Policlinique médicale universitaire (PMU) est un centre de référence en médecine interne et générale ainsi qu'en santé communautaire. Elle accueille la population en consultation ou en urgence et reçoit également sans rendez-vous au centre-ville de Lausanne dans sa Permanence PMU-Flon.

La PMU propose des consultations dans diverses disciplines: médecine générale, alcoologie, immuno-allergologie, angiologie, cardiologie, consultation VIH-IST anonyme (VISTA), endocrinologie, diabétologie, gastro-entérologie et hépatologie, hématologie, consultation lipides, podologie, pneumologie, psychiatrie de liaison, tabacologie, vaccination et médecine des voyages. S'y ajoutent les services du Centre de pharmacie communautaire, du Centre de médecine dentaire et orale, et du Centre de soins ambulatoires. Depuis plus de vingt ans, la PMU assure également des soins aux migrants grâce à l'Unité de soins aux migrants. La PMU collabore naturellement avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), en proposant à ses étudiants et à ses collaborateurs un «Point santé» sur le campus. Il en va de même pour l'Université de Lausanne, pour laquelle la PMU a repris la gestion de «l'Accueil santé».

Les professionnels de la santé de la PMU sont régulièrement sollicités à titre d'experts. Dans ce rôle, l'institution fournit de nombreux services à la communauté. Elle gère, entre autres, le Centre d'évaluation médicale de l'aptitude à la conduite des chauffeurs professionnels (CEMAC) et l'unité d'expertises médicales (UEM), qui agit sur mandat des offices de l'assurance-invalidité (AI). Depuis 2012, la PMU s'occupe également de maintenir et de promouvoir la santé des collaborateurs de l'Etat de Vaud (CHUV excepté), à travers son Centre de santé au travail (CST).

La formation et la recherche font elles aussi partie des missions-clés de l'institution. Les cadres transmettent leurs compétences aux nouvelles générations de médecins, de pharmaciens, de médecins-dentistes et d'infirmiers/ières. En lien étroit avec la Faculté de biologie et de médecine (FBM) de l'Université de Lausanne, la PMU assure l'enseignement de la médecine interne et générale, avec des cours créés notamment grâce au concours des généralistes installés, avec lesquels elle entretient un partenariat privilégié.

Afin de faire évoluer les connaissances cliniques, différentes professions sont amenées à faire de la recherche au sein de l'institution. Orientée en médecine interne et en santé communautaire, cette activité vise à répondre aux besoins de la communauté et à augmenter la qualité des soins, en veillant à une distribution équitable des ressources.

La PMU est un établissement de droit public, doté de la personnalité morale et placé sous la surveillance de l'Etat. Elle est sous la responsabilité d'un Conseil, réunissant des spécialistes de la santé et des représentants de la société civile de sensibilités politiques diverses. Ses membres sont nommés par le Conseil d'Etat pour cinq ans. Elle est dirigée par un directeur, médecin-chef, également nommé par le Conseil d'Etat. Le directeur assume la fonction et les responsabilités de professeur ordinaire de médecine ambulatoire à la Faculté de biologie et médecine de l'Université de Lausanne.



3 LA PMU EN QUELQUES MOTS

UNE INSTITUTION, TROIS OBJECTIFS : SOIGNER, FORMER ET FAIRE DE LA RECHERCHE

5 VISIONS, VALEURS, STRATÉGIE

6 ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

7 LE MESSAGE DU DIRECTEUR

8 LE PROJET ALLIANCE SANTÉ PERMET À LA PMU DE POURSUIVRE SON ÉVOLUTION

9 UNE MODIFICATION DU DÉCRET DE 1957 ET UN NOUVEAU CONSEIL

10 AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

11 «VULNÉRABILITÉS, ÉQUITÉ ET SANTÉ»

DES CERCLES DE QUALITÉ AU SEIN DU CENTRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

12 DES EXPERTS DE L'APTITUDE À LA CONDUITE

RENFORCER LA TRANSITION DES SOINS ENTRE L'HÔPITAL ET L'AMBULATOIRE

13 SOIGNER

14 OPTIMISER LA RÉPONSE À L'URGENCE

25 ANS DU PROJET ACADÉMIQUE DE LA PHARMACIE DE LA PMU

15 SANTÉ AU TRAVAIL : AIDER L'ADMINISTRATION À IDENTIFIER LES DANGERS

CONSULTATION MÉDICALE «CONSILIUM» : TOUJOURS PLUS DE SITUATIONS COMPLEXES !

16 FORMER

17 DES SOIGNANT·E·S FORTEMENT IMPLIQUÉ·E·S DANS LA FORMATION

18 FINANCER LA RECHERCHE : CONSEILS DE SPÉCIALISTES

MIGRATION ET SANTÉ ONT DÉSORMAIS LEUR CONGRÈS

19 CHERCHER

20 AMÉLIORER LA SANTÉ TOUT EN RÉDUISANT LA SURPRESCRIPTION D'ANTIBIOTIQUES

GRÂCE À DES OUTILS ÉLECTRONIQUES

21 MÉDECINE DE FAMILLE : UN MODÈLE DE COORDINATION DES SOINS EN COURS D'ÉVALUATION

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL : UN CHERCHEUR DE LA PMU À SAN FRANCISCO

22 RESSOURCES HUMAINES

23-24 NOMINATIONS ET PROMOTIONS • PRIX ET DISTINCTIONS • FONDS SCIENTIFIQUES

25 LA PMU EN QUELQUES CHIFFRES

26-27 ORGANIGRAMME

28 STATISTIQUE DES ACTIVITÉS

29 COMPTES**34 PUBLICATIONS****35 THE PMU IN BRIEF**

Une version PDF de ce rapport annuel est disponible sur le site de la PMU : <http://www.pmu-lausanne.ch/pmu-rapport-annuel-2018.pdf>



VISION

VALEURS

STRATÉGIE

UN ENGAGEMENT POUR TOUS

Six missions, fixées en 1957 par un décret du Grand Conseil, sont inscrites dans la charte de la PMU. L'institution s'engage à assurer des soins ambulatoires de qualité à la population ; à porter assistance aux personnes défavorisées ; à préparer la relève des médecins, soignants, pharmaciens et à assurer la formation continue de l'ensemble des professionnels actifs en son sein. Elle vise également à promouvoir la recherche en médecine interne générale ainsi qu'en santé communautaire, à fournir des prestations et à soutenir les développements en médecine préventive en coordination avec les Ligues de la santé et enfin, à entretenir les liens avec la pratique privée et le milieu académique.

Pour atteindre ces objectifs, la PMU collabore étroitement avec le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), la Faculté de biologie et de médecine (FBM) de l'Université de Lausanne et d'autres partenaires. Son activité s'inscrit dans le cadre du Département universitaire de médecine et de santé communautaires (DUMSC) du CHUV.

S'ADAPTER EN CONTINU AUX NOUVELLES EXIGENCES DU MONDE DE LA SANTÉ



Pierre-Luc Maillefer
Président du Conseil de la PMU

Quelles sont les attentes derrière l'exhortation, souvent vertueuse mais théorique, à s'adapter, incessamment reproduite au fil des discours, articles et colloques de notre profession ? Il s'agit bien pourtant de répondre à cette évolution globale dans laquelle nous nous trouvons plongés, sans en être toujours pleinement conscients et parfois aussi contre notre gré !

L'évolution des pathologies ; de nouveaux vecteurs de transmission des maladies... Le contexte de vie du patient : mobilité, migration, allongement de l'espérance de vie, évolution des contextes socio-professionnels... L'élargissement du champ des connaissances et des techniques médicales, et, finalement, davantage encore la mue profonde de notre société du XXI^{ème} siècle avec son cortège d'IA (Intelligence Artificielle), ses algorithmes prédictifs, ses robots, l'hyper-connectivité de l'individu via les réseaux sociaux, la connaissance de son génome... Toutes ces avancées interrogent l'humain sur ce que sera sa place dans le monde de demain.

La PMU a su s'adapter tout au long de son histoire et en particulier depuis le début du 21^{ème} siècle :

- 2002 : la PMU investit le nouveau bâtiment du Bugnon 44. L'ère de l'interaction avec les services du CHUV est ouverte. Les synergies entre soins des 1^{er} – 2^{ème} – 3^{ème} plateaux sont développées. La médecine généraliste précise ainsi son rôle, sa place.
- 2010 : la PMU héberge l'IUMF (Institut Universitaire de Médecine de Famille) nouvellement créé. Elle ouvre dans la foulée une antenne au Flon. Deux engagements pour répondre au défi urgent de former davantage de médecins généralistes et de leur procurer à la fois un cursus académique et de « médecine de ville ».
- 2018-2019 : années charnières au cours desquelles *Unisanté* est imaginée et mise en œuvre, nouvelle structure dans laquelle la PMU est rejointe par l'IUMSP, l'IST et Promotion Santé Vaud. C'est le rapprochement nécessaire entre médecine généraliste et santé publique pour répondre de manière ciblée et originale à l'enjeu du vieillissement de la population et de son corollaire, l'augmentation des maladies chroniques et des situations de polymorbidité.

Dorénavant, l'avenir d'*Unisanté* sera lui aussi de s'adapter et de continuer à mettre au centre le patient si bien et si modernement décrit par un médecin de notre ville : « *Le patient n'est jamais défini, fini, numérique ; il est vivant, changeant, infini* ». ¹

¹ Corbaz, P. (2019). *La Médecine comme une tauromachie, pour une éthique du soin*. Vevey, L'Aire.

«NOUS AVONS EN COMMUN L'ENVIE D'APPRENDRE ET DE TRANSMETTRE LES CONNAISSANCES»

«**N**ever stop learning» est l'un des slogans forts de l'un de nos journaux médicaux de référence, le *New England Journal of Medicine*. Notre institution s'inscrit dans cette exigence de ne jamais arrêter d'apprendre. Nous nous fondons sur un constat : les connaissances scientifiques et cliniques doublent tous les vingt ans. Pour se tenir à jour, les médecins devraient lire environ 20 articles par jour. Ce qui est évidemment impossible ! Les institutions telles que la nôtre ont donc le devoir professionnel de participer à la maîtrise de l'information et au maintien des connaissances. S'impliquer dans ce domaine fait partie de nos traditions. Citons les jeudis de la PMU qui réunissent chaque mois, depuis plusieurs décennies, une centaine de médecins pour de la formation continue médicale. De même, la présidence de la commission de formation continue de la Société vaudoise de médecine est assumée par le directeur de la PMU depuis des années. Au niveau national, de nombreux cadres s'impliquent dans les congrès nationaux, entre autres au sein de la Société suisse de médecine interne générale.

L'année 2018 est aussi celle de la préparation du Centre universitaire de médecine générale et santé publique, *Unisanté*. Cette nouvelle institution doit poursuivre cet engagement. Tous, nous devons continuer à apprendre, tout au long de notre vie professionnelle ! Dans le domaine des soins – médecins, professionnel-le-s des soins infirmiers, pharmacien-ne-s – de la promotion de la santé, et, bien sûr, au sein du secteur administratif.



Prof. Jacques Cornuz
Directeur de la PMU

Ce goût d'apprendre et l'envie de transmettre lient toutes celles et ceux qui sont dans l'aventure *Unisanté*. L'enseignement et la formation continue ont d'ailleurs été clairement identifiés comme l'une des cinq missions d'*Unisanté* : pour nous-mêmes et au bénéfice des personnes avec lesquelles nous interagissons.

Cette dynamique doit toutefois s'épanouir en accord avec des règles éthiques. Elle ne doit être motivée ou orientée ni par les forces du marché ni par des ambitions personnelles. Elle se base, enfin, sur un repère fondamental : nous devons assurer des soins de qualité à la population. Je suis favorable à la collaboration avec le privé pour la création de la connaissance. Toutefois, j'ai le souci d'éviter, dans la mesure du possible, des soutiens financiers industriels ou privés, lorsqu'il s'agit de la formation. C'est pour cette raison que, depuis de nombreuses années, la formation continue de la PMU en médecine générale n'est plus soutenue par des firmes industrielles. Gardons le cap !

LE PROJET ALLIANCE SANTÉ PERMET À LA PMU DE POURSUIVRE SON ÉVOLUTION

Réunir dans une même structure universitaire la première ligne médicale, les soins, la santé publique, la promotion de la santé et la santé au travail. Tel est le défi que se sont lancés en 2018 le Département de la santé et de l'action sociale, l'UNIL, la Faculté de biologie et médecine et la PMU.

Ce projet, nommé *Alliance santé*, a occupé de nombreux cadres dirigeants et des collaboratrices et collaborateurs de la PMU. Il a permis de créer au 1^{er} janvier 2019 le Centre universitaire de médecine générale et santé publique, regroupant autour de la PMU l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, l'Institut romand de santé au travail, Promotion Santé Vaud et le Programme cantonal diabète.

Les défis à relever sont nombreux :

- Renforcer la première ligne de soins et affermir les compétences des professionnel-le-s en santé communautaire.
- Déployer la promotion de la santé et la prévention au plus près des préoccupations des citoyens.
- Renforcer l'analyse des liens entre l'environnement de travail et la santé.
- Organiser l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé de populations vulnérables.
- Accroître les capacités d'analyse et de pilotage du système de santé.
- Assurer l'enseignement et la recherche dans ces domaines.



Réunion du Conseil de Direction de la PMU dans le cadre du projet Alliance Santé.

UNE MODIFICATION DU DÉCRET DE 1957 ET UN NOUVEAU CONSEIL

Dans la perspective de l'évolution de la PMU vers un nouveau Centre universitaire de médecine générale et santé publique, le Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud a soumis au Grand Conseil une modification du décret PMU de 1957. Cette modification avait pour but de renforcer la gouvernance de la PMU en identifiant dorénavant les membres du Conseil sur la base de leurs compétences, et non plus en tant que représentant d'un service, d'une institution ou d'une faîtière comme cela était le cas précédemment. Approuvé à fin 2017, ce nouveau décret est entré en vigueur le 1^{er} mars 2018.

Suite à cette modification, le Conseil d'Etat a dès lors désigné en juillet 2018 les nouveaux membres du Conseil pour une durée de transition jusqu'au 30 juin 2019, date à laquelle une composition définitive sera proposée.

Lors de cette séance de juillet, le Conseil d'Etat a également confirmé le Prof. Jacques Cornuz en tant que Directeur de la PMU.

Les membres du nouveau Conseil de la PMU sont :

- **Mme Christa Calpini**, pharmacienne (mandat renouvelé).
- **Prof. Antoine Flahaut**, directeur de l'Institut de santé globale (nouveau membre).
- **Mme Anne Marion Freiss**, préfète du district Ouest Lausannois (nouveau membre).
- **Mme Teresa Gyuriga**, infirmière cheffe de service, Hôpital de l'enfance de Lausanne (nouveau membre).
- **Dr Sébastien Jotterand**, président de Médecins de famille Vaud (nouveau membre).
- **M. Bertrand Kiefer**, médecin et directeur de la Revue médicale suisse (nouveau membre).
- **Mme Rebecca Ruiz**, présidente de la Fédération suisse des patients, conseillère nationale (nouveau membre).
- **Mme Monique Weber Jobé**, ancienne députée.



De gauche à droite : Mme Monique Weber Jobé, Mme Anne Marion Freiss, Mme Teresa Gyuriga, Dr Bertrand Kiefer, M. Pierre-Luc Maillefer, Prof. Antoine Flahaut, Mme Rebecca Ruiz, Mme Christa Calpini, Dr Sébastien Jotterand.

10

AU SERVICE



DE LA COMMUNAUTÉ

UN ENGAGEMENT CONSTANT EN FAVEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE

En 1957, la Policlinique médicale universitaire est devenue, par décret du Grand Conseil, un établissement de droit public. Son ancrage communautaire se reflète dans des valeurs aussi vivantes en 2015 que lors de sa fondation en 1887 : le respect de la dignité humaine, la responsabilité, la solidarité, le professionnalisme et l'intégrité morale professionnelle. Ces notions fondamentales convergent toutes vers un seul et même but : s'engager pour la santé de toute la population lausannoise et vaudoise, y compris ses membres les plus démunis.

«VULNÉRABILITÉS, ÉQUITÉ ET SANTÉ»

Paru en mai 2018, cet ouvrage inédit décortique la problématique de l'accès aux soins de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité et de précarité.

Partout dans le monde, on observe une augmentation des inégalités sociales, accentuée par la crise migratoire. Accéder à des soins de qualité devient critique pour certaines populations, exposées et moins aptes à faire valoir leurs droits. Or, l'accès aux soins pour tous constitue un enjeu crucial pour notre société. Ce livre – publié sous la direction du Prof. Patrick Bodenmann, responsable du Centre des populations vulnérables, et du Prof. Hans Wolff – fait donc le point sur la manière dont les professionnels de la santé et du social peuvent venir en aide aux populations fragilisées.

Fondé sur des données scientifiques, cet ouvrage sensibilise les spécialistes concernés aux besoins spécifiques des populations vulnérables et leur propose un éventail très complet de conseils pratiques. Il offre un point d'ancrage à toute réflexion sur les enjeux de cette problématique.



Vulnérabilités, équité et santé,
Patrick Bodenmann, Yves Jackson et Hans Wolff (dir. publ.),
Préface de Sir Michael Marmot.
Chêne-Bourg : RMS éditions – Médecine et Hygiène, 2018,
430 pages.

DES CERCLES DE QUALITÉ AU SEIN DU CENTRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Un projet-pilote de cercles de qualité médecins-pharmaciens, mené en 2017 au sein de deux des quatre groupes de supervision du Centre de médecine générale de la PMU a abouti à des résultats concluants. C'est pourquoi, l'expérience a été élargie à l'ensemble des quatre groupes de supervision durant l'année 2018. Deux cadres du Centre de pharmacie communautaire ont animé trois séances par groupe, sur

les thèmes des antibiotiques, des anticoagulants oraux directs et des traitements antidiabétiques. Durant ces sessions, les membres de chaque groupe ont échangé sur la base des statistiques de prescription des médecins du Centre de médecine générale en tenant compte d'une synthèse des recommandations de prise en charge nationales et internationales fournie par le Centre de pharmacie.

DES EXPERTS DE L'APTITUDE À LA CONDUITE

Le Centre d'évaluation médicale de l'aptitude à la conduite (CEMAC) effectue des examens d'aptitude à la conduite des détenteurs de permis professionnels et des expertises pour des cas complexes.

Le CEMAC a été créé en 2010, à la suite d'un changement de la législation fédérale, avec comme objectif de standardiser les examens médicaux des détenteurs de permis professionnels. Dans le canton de Vaud, seuls les médecins agréés par le Service des automobiles et de la navigation (SAN) sont habilités à procéder à ces contrôles. Les évaluations concernent les demandes de permis d'élève, les échanges de permis étranger et les contrôles périodiques.

Le CEMAC réalise environ 2'000 examens par an. Il emploie entre 0.6 et 0.8 EPT de médecins-assistants du Centre de médecine générale et environ 0.7 EPT de médecins expérimentés, sous la responsabilité d'un médecin cadre. Depuis 2010, une cinquantaine de médecins ont ainsi bénéficié d'une formation étendue en médecine du trafic, peu enseignée tout au long de leur cursus, alors même qu'elle fait partie du quotidien du

médecin. Les assistantes médicales de la Permanence PMU-FLON effectuent une partie des consultations. En dehors du CEMAC, une cinquantaine de médecins vaudois sont associés à la démarche et formés en conséquence. Ils réalisent environ 3'000 examens par an.

Depuis 2016, le CEMAC réalise des expertises particulièrement complexes. Il peut notamment être sollicité par le SAN pour des malaises au volant à l'origine peu claire, des maladies ou handicaps graves, etc.



RENFORCER LA TRANSITION DES SOINS ENTRE L'HÔPITAL ET L'AMBULATOIRE

Les enjeux et défis actuels en matière de santé publique font des soins de transition une thématique clé dans l'avenir du système de santé. La médecine générale a donc un rôle important à jouer, à l'interface hôpital-soins ambulatoires.

Pour renforcer cette transition, le Service de médecine interne du CHUV a créé une activité clinique spécifique. Depuis novembre 2017, il confie au Dr Alexandre Gouveia – chef de clinique adjoint du Centre de médecine générale – la responsabilité de la prise en charge des patients qui sont hospitalisés

en médecine interne et hébergés à l'Hôtel des patients (structure d'accueil inédite, située à la proximité du CHUV).

En outre, sa participation comme référent clinique à l'étude TARGET-READ contribue également à enrichir les pratiques. Il s'agit d'un essai clinique randomisé, contrôlé et multicentrique. Son but est de tester l'efficacité d'une intervention déployée par une infirmière dédiée aux patients à haut risque de réadmission hospitalière dans les 30 jours qui suivent leur sortie.



SOIGNER

SOIGNER ET ACCOMPAGNER AVEC RESPECT

Soigner le patient et l'accompagner en respectant sa dignité et en s'adaptant à ses besoins : cette préoccupation guide les professionnels qui s'activent au sein de la PMU. L'approche globale de la personne, le respect de ses valeurs culturelles, de son contexte familial et social et de son parcours de vie font partie intégrante de la prise en charge au sein de l'institution. L'institution veille également à assurer des soins de qualité, dans un cadre qui favorise les échanges entre les professionnels et les différentes disciplines, entre spécialistes et généralistes. De même, la PMU place le dialogue entre soignants et patients en tête de ses priorités. La discussion, le partage des connaissances et la transmission du savoir : voilà désormais les enjeux-clés d'une offre de soins en phase avec l'évolution de la société.

OPTIMISER LA RÉPONSE À L'URGENCE

Mandatée par le Service de la santé publique, la PMU, en collaboration avec les médecins de la région lausannoise, est en train de redéfinir la réponse donnée à la population âgée du Centre du canton en cas d'urgence sur son lieu de vie. Cette nouvelle approche doit permettre notamment d'éviter le transfert par défaut des patients vers les urgences hospitalières, lorsque celui-ci est évitable.

«**G**arantir à toute personne ayant un besoin de soins urgents – selon son appréciation – une réponse appropriée, dans les meilleurs délais et qui soit en lien avec ses choix et ses préférences»: voilà l'objectif du Service de la santé publique pour les régions Centre, Est, Nord et Ouest.

Chargée d'organiser la prise en charge de la population de la région Centre, la PMU a engagé un chef de projet et un infirmier spécialisé en soins à la personne âgée, pour bien évaluer les besoins de cette tranche de la population, particulièrement concernée. La PMU a par ailleurs constitué un groupe de travail – composé de représentants du Réseau Santé Région Lausanne, des associations et fondations de soins à domicile, des EMS,

de la Fondation Urgences Santé et du CHUV – soutenu par un comité de pilotage représentatif. Fort de cette collaboration, ce groupe a formulé un concept de réponse à l'urgence en quatre axes principaux:

- **Organiser la garde médicale domiciliaire de premier recours**, par les médecins internistes généralistes, les psychiatres, les pédiatres et les gynécologues, en collaboration avec la Société vaudoise de médecine.
- **Créer un dispositif de mobilisation et de coordination des urgences communautaires** pour soutenir la Centrale téléphonique des médecins de garde dans l'orientation des patients.
- **Créer un poste de professionnel-le des soins infirmiers dédié** à l'évaluation et à la prise en charge des patients concernés. Cette personne interviendra seul-e ou en binôme avec le ou la médecin de garde.
- **Créer des lits d'accueil temporaire médicalisés** sous responsabilité et surveillance médico-infirmières. Ils permettront d'organiser la suite de la prise en charge des patients n'ayant pas besoin d'infrastructures d'urgence.



25 ANS DU PROJET ACADÉMIQUE DE LA PHARMACIE DE LA PMU

En décembre, le Centre de pharmacie communautaire de la PMU a célébré les 25 ans d'une décision courageuse et visionnaire.

C'est par une convention, signée en 1993 entre les pharmaciens vaudois, la PMU de Lausanne, pharmaSuisse et le CHUV, qu'une mission académique a été définie pour les activités pharmaceutiques au sein de la PMU. Dix ans plus tard, ce geste pionnier a abouti au lancement d'un centre universitaire où formation et recherche sont financées en partie par les revenus propres générés par le biais de la pharmacie publique.

Le symposium organisé pour commémorer cette étape historique a mis en lumière le riche terreau qu'a été la PMU pour faire éclore divers talents dans un état d'esprit nourri d'interprofessionnalité et d'innovation. En une quinzaine d'années, la Pharmacie de la PMU a changé de dimension pour compter plus de cinquante collaboratrices et collaborateurs. Très active sur le plan clinique, pédagogique et scientifique, elle est aujourd'hui reconnue comme centre de référence romand, national et international.

SANTÉ AU TRAVAIL: AIDER L'ADMINISTRATION À IDENTIFIER LES DANGERS

Le Centre de santé au travail a initié en 2018, sur mandat de l'Administration cantonale vaudoise, un projet d'identification des dangers dans sept de ses services. Il se concentre autant sur les activités administratives que sur celles, plus à risque, du terrain.

Ce projet a pour objectif de soutenir les services concernés dans l'identification des dangers professionnels et de définir les mesures éventuelles de prévention qu'ils peuvent adopter.

La démarche choisie repose sur une stratégie participative structurée, avec des personnes relais dans chaque service. Elle privilégie autant les entretiens de groupe que l'utilisation

d'outils collaboratifs informatiques (questionnaire d'identification des dangers), permettant d'appréhender le contexte et de développer des pistes de prévention concrètes.

La conduite de ce projet s'effectue en collaboration avec l'Institut universitaire romand de santé au travail (IST) et s'échelonne jusqu'au printemps 2019.

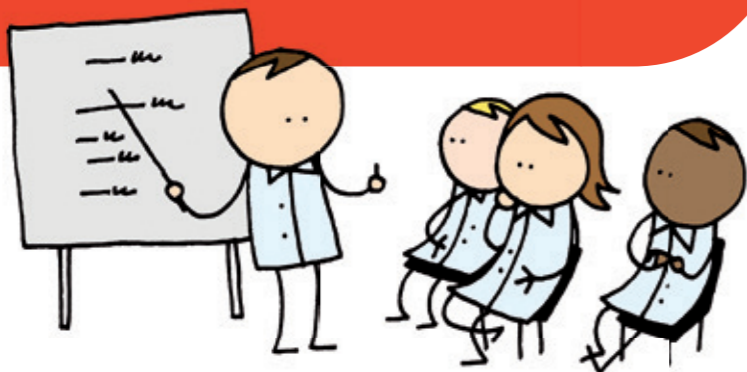


CONSULTATION MÉDICALE «CONSILIUM»: TOUJOURS PLUS DE SITUATIONS COMPLEXES!

La consultation consilium reçoit des patients adressés par des médecins généralistes lorsqu'ils se trouvent face à une situation particulièrement complexe. Cette consultation de médecine interne générale a pour objectif de poser un diagnostic et/ou de proposer une prise en charge adaptée

pour certaines problématiques spécifiques, comme le syndrome de fatigue chronique.

En 2018, 37 situations ont été évaluées, ce qui représente une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente.



Une trentaine de médecins de la PMU enseignent chaque année aux étudiants de l'Université de Lausanne. Ils interviennent de la 1^{ère} à la 6^e année et supervisent des travaux de Master et des thèses de doctorat. Plus de mille étudiants bénéficient ainsi chaque année de l'enseignement de la PMU au sein de la Faculté de biologie et médecine. Une vingtaine de soignants assument également une activité d'enseignement aux niveaux pré et post-gradués. Transmettre le savoir et l'expérience est aussi l'une des missions remplies avec succès par la Permanence du Flon durant ses cinq premières années d'existence. Des médecins issus de tout le canton de Vaud s'y relaient, en tant que superviseurs, pour former de jeunes collègues dans un environnement proche de celui du cabinet. Médecins-assistants, jeunes pharmaciens, médecins-dentistes, infirmiers et autres professionnels de l'institution : tous bénéficient également de l'expérience de leurs aînés par un encadrement adéquat et le soutien à de nombreuses formations continues.

DES SOIGNANT·E·S FORTEMENT IMPLIQUÉ·E·S DANS LA FORMATION

Dans le domaine de la formation pratique, l'institution offre désormais :

- 53 places de stage HES en soins infirmiers d'une durée de 6 à 8 semaines
- Ceci représente plus de 1100 jours d'encadrement pour 2018

Ces stages permettent à de futurs professionnels à la fois de s'imprégner du domaine communautaire et des soins de première ligne, mais aussi d'être sensibilisés à différentes populations à besoins spécifiques. Afin de garantir un encadrement de qualité de ces étudiants, trois nouvelles praticiennes formatrices ont été nommées en 2018.

Dans le domaine de l'enseignement, on peut aussi relever :

- 43 heures de cours donnés par des soignants dans les programmes pré-grades
- 13 heures de cours donnés dans les programmes post-grades ou de formation continue
- Une infirmière de l'institution s'implique dans la formation « évaluation clinique avancée » du programme Master-ICLS de l'IUFRS

Enfin, dans le domaine de la recherche, une infirmière a mené avec une sociologue de l'IUMSP une étude sur les freins et facilitateurs dans la prise en charge des requérants d'asile.



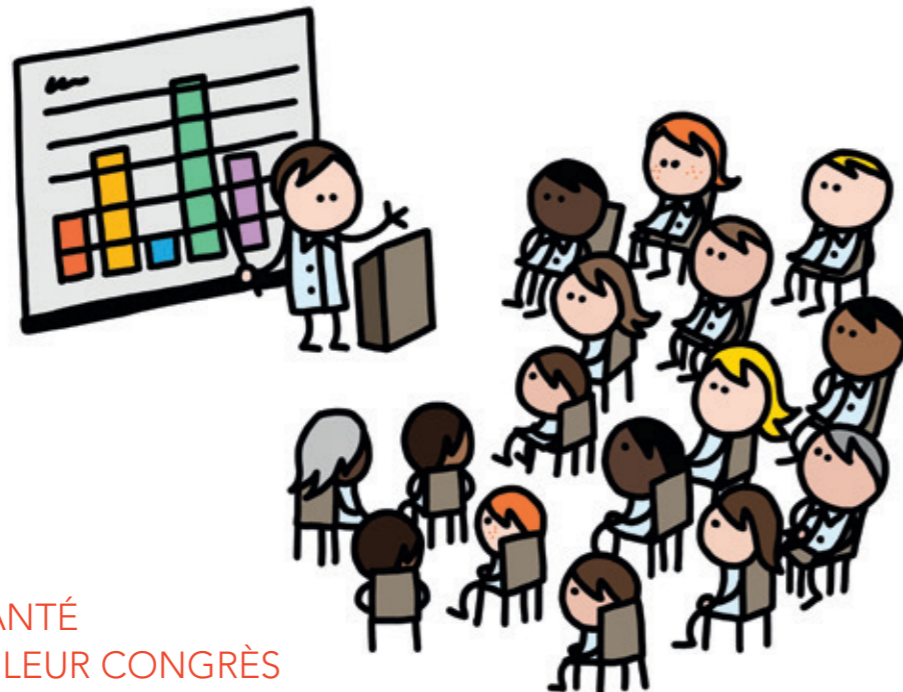
FINANCER LA RECHERCHE : CONSEILS DE SPÉCIALISTES

Un groupe de spécialistes, invités par le Bureau qualité recherche PMU DUMSC, a proposé aux jeunes chercheurs des outils pour aborder l'étape du financement de leur recherche.

La recherche de fonds est essentielle pour la réalisation d'un projet de recherche et le financement obtenu pour impacter la qualité de la démarche scientifique.

Partant de ce constat, les orateurs et oratrices ont décortiqué les problématiques qui surviennent tout au long de ce processus : A qui demander des subsides pour financer sa recherche, notamment dans le domaine clinique et communautaire ? Comment s'y prendre pour maximiser ses chances d'obtention ? Peut-on recycler une demande infructueuse ? Quelle est l'influence des fonds obtenus pour une carrière académique ?

Cette conférence a mis en lumière un certain nombre de pistes et des organismes de soutien listés sur le site internet de la PMU.



MIGRATION ET SANTÉ ONT DÉSORMAIS LEUR CONGRÈS

Le premier Congrès mondial sur la migration, l'ethnie, la race et la santé s'est tenu en mai 2018 à Edimbourg (Ecosse). Il a réuni plus de 800 acteurs de la santé, de 55 nationalités, tous membres de la société européenne de santé publique (EUPHA).

Cet événement a été couronné de succès à plusieurs égards. Il a mis en évidence la riche activité de la section «Migrant and ethnic minority health» de l'EUPHA. Il a par

ailleurs engagé le processus d'influence des politiques de la santé dans le domaine de la migration et de l'exode forcée en particulier. Enfin, la «Lancet Commission on Migration and Health» (University College London) en a profité pour présenter différents articles de référence sur cette thématique.

La PMU a quant à elle proposé huit posters et présentations orales sur des thèmes aussi variés que :

- les consultations considérées et perçues par les médecins comme difficiles
- la réponse à la prise en charge de mineurs non accompagnés à risque de suicide
- la problématique du tabagisme chez les patients ROMs
- l'état de santé des travailleuses du sexe à Lausanne
- l'impact de l'emprisonnement sur des maladies et facteurs de risque cardiovasculaires

CHERCHER



LA RECHERCHE, MOTEUR DE LA PRÉVENTION

La recherche, orientée vers les patients et la communauté, fait partie des missions de la PMU. Elle vise à améliorer constamment la qualité des soins et sert de socle aux mesures de prévention, autre axe d'expertise de l'institution. L'ancrage universitaire et la pratique ambulatoire des équipes de chercheurs de la PMU offrent des conditions idéales pour mener des études scientifiques et cliniques de qualité.

Les thèmes étudiés par les collaborateurs de la PMU comprennent notamment des domaines aussi variés que la médecine interne et générale, la prévention, les disparités en santé, la médecine du voyage, la tabacologie et la pharmacie communautaire.

Ces projets soutenus par l'institution sont réalisés grâce à des financements accordés par des institutions publiques, notamment le Fonds national suisse (FNS) de la recherche scientifique et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

AMÉLIORER LA SANTÉ TOUT EN RÉDUISANT LA SURPRESCRIPTION D'ANTIBIOTIQUES GRÂCE À DES OUTILS ÉLECTRONIQUES

Fin 2018, la Fondation Botnar a octroyé un financement de 7 millions de francs à un projet de recherche dirigé par la Prof. Valérie D'Acremont pour le déploiement d'outils électroniques d'aide au diagnostic et au traitement en Afrique.

Baptisé DYNAMIC, ce projet de recherche pourrait permettre d'éviter des millions d'échecs cliniques, ainsi que la prescription inutile de dizaines de millions d'antibiotiques par an, en Tanzanie et peut-être un jour en Europe. Chaque année, environ 3.3 millions d'enfants meurent d'épisodes fébriles aigus dans le monde, en particulier dans les pays à ressources limitées. Le manque d'outils de diagnostic et de recommandations cliniques pour le personnel de santé de première ligne contribue fortement à cette situation et induit la surprescription d'antimicrobiens. Celle-ci est un facteur majeur de résistance aux antibiotiques, l'un des plus graves problèmes de santé à l'heure actuelle.

DYNAMIC sera déployé pendant 5 ans. Mené par une équipe de chercheurs sous la direction de la Prof. D'Acremont, il est le fruit d'une collaboration avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), l'Institut Tropical et de Santé Publique Suisse (SwissTPH) et deux instituts de recherche en Tanzanie: l'Ifakara Health Institute (IHI) et le National Institute for Medical Research (NIMR).

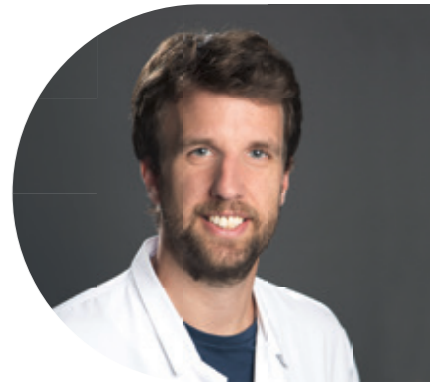


MÉDECINE DE FAMILLE : UN MODÈLE DE COORDINATION DES SOINS EN COURS D'ÉVALUATION

Le Département de médecine de famille développe, sur mandat du Service de la santé publique, un projet de nouveau modèle d'organisation et de fonctionnement des cabinets de médecine de famille (MOCCA).

Le projet a pour objectif d'améliorer la coordination des soins pour les patients dont la pathologie et le traitement sont considérés comme moyennement complexes. Ceux-ci vivent à domicile, mais avec une autonomie a priori diminuée et le cabinet prend seul en charge l'organisation de leurs soins. L'introduction de la fonction de «case manager» dans le cabinet constitue la composante principale de ce modèle.

La réalisation (2015) d'une revue de littérature pour identifier les interventions améliorant la coordination des soins en médecine de famille est à l'origine de ce projet. Des interventions les plus appropriées au contexte local ont ensuite été retenues par consensus d'experts pour définir un modèle conceptuel. En 2017-2018, la mise en place de groupes de travail pluridisciplinaires a permis d'élaborer un protocole pour la mise en œuvre de MOCCA. Une phase de test débutera en 2019 (8-10 cabinets sur 2 ans).



DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL : UN CHERCHEUR DE LA PMU À SAN FRANCISCO

Dans le cadre d'une formation en recherche clinique, le Dr Selby a étudié l'efficacité des programmes de dépistage du cancer du côlon en se basant sur de vastes banques de données d'un réseau de santé américain.

Grâce à une bourse de la Fondation Recherche suisse contre le cancer, le Dr Selby a réalisé une recherche de post-doctorat au sein du réseau de santé Kaiser Permanente Northern California (KPNC), en parallèle d'un Master en recherche clinique à l'Université de Californie, à San Francisco.

Le réseau KPNC parvient à un taux de 80% d'assurés ayant effectué un dépistage du cancer du côlon. C'est le double de la proportion en Suisse pour ce type de cancer. En utilisant les banques de données de KPNC, le Dr Selby a pu mettre en évidence l'importance du recours à des listes de patients, ainsi que leur accompagnement motivationnel par du personnel infirmier, et enfin l'amélioration du suivi par les médecins grâce à un système de rappels. Son étude a également mis en lumière l'importance de mieux adapter le test immunologique pour le sang dans les selles en fonction du genre et de l'âge des patient-e-s.



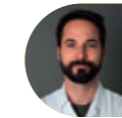
NOMINATIONS ET PROMOTIONS



• **Mme Christelle Cellier-Théron**
a été promue responsable des ressources humaines au 1^{er} février 2018.



• **Mme Céline Ceppi**
a été promue responsable des ressources humaines au 1^{er} février 2018.



• **Le Dr Robin Chenal**
a été promu chef de clinique au 1^{er} mai 2018.



• **La Dre Christine Cohidon**
a été nommée maître d'enseignement et de recherche de l'Unil au 1^{er} novembre 2018.



• **M. Serge Defago**
a été promu responsable des ressources humaines au 1^{er} février 2018.



• **La Dre Rebecca Gray**
a été promue cheffe de clinique au 1^{er} mai 2018.



• **M. Marc Hermant**
a été promu directeur des ressources humaines au 1^{er} février 2018.



• **Le Dr Ioannis Kokkinakis**
a été promu chef de clinique au 1^{er} novembre 2018.



• **Le Dr Régis Marion-Veyron**
a été promu médecin adjoint et nommé Maître d'enseignement et de recherche de l'UNIL au 1^{er} février 2018.



• **Mme Yolanda Müller Chabloz**
a été nommée maître d'enseignement et de recherche de l'Unil au 1^{er} novembre 2018.



• **Le Dr Frédéric Regamey**
a été promu médecin-adjoint au 1^{er} novembre 2018 et nommé chargé de cours à la Faculté de biologie et médecine au 1^{er} août 2018.



• **M. Alain Rosat**
a été promu directeur administratif et financier adjoint au 1^{er} février 2018.



• **La Dre Marie-Paule Schneider Voirol**
a été nommée professeure titulaire à la Faculté des sciences de l'UNIGE au 1^{er} août 2018.



• **La Dre Teuta Zenzelaj**
a été promue cheffe de clinique au 1^{er} novembre 2018.

PRIX D'EXCELLENCE

ANNÉE	LAURÉAT·E·S	ANNÉE	LAURÉAT·E·S
2018	Equipe des assistantes médicales du Centre de pharmacie communautaire	2013	M. Julien Thabard, unité finances et informatique
2017	Mme Brigitte Pahud Vermeulen, responsable administrative du Centre des populations vulnérables	2012	Equipe des services généraux
2016	Mme Stéphanie Martin Caretti, responsable adjointe du Bureau qualité PMU-DUMSC	2011	Mme Estelle Brantschen, assistante médicale à la PMU-Flon
2015	Mme Fabienne Minesi, Centre de médecine dentaire et orale	2010	Mme Christine Gonthier Lopez et Mme Céline Ceppi, ressources humaines
2014	Equipe des médecins superviseurs de la Permanence PMU-Flon	2009	Equipe des finances
		2008	Mme Morena Casolini, responsable du Centre de soins ambulatoires

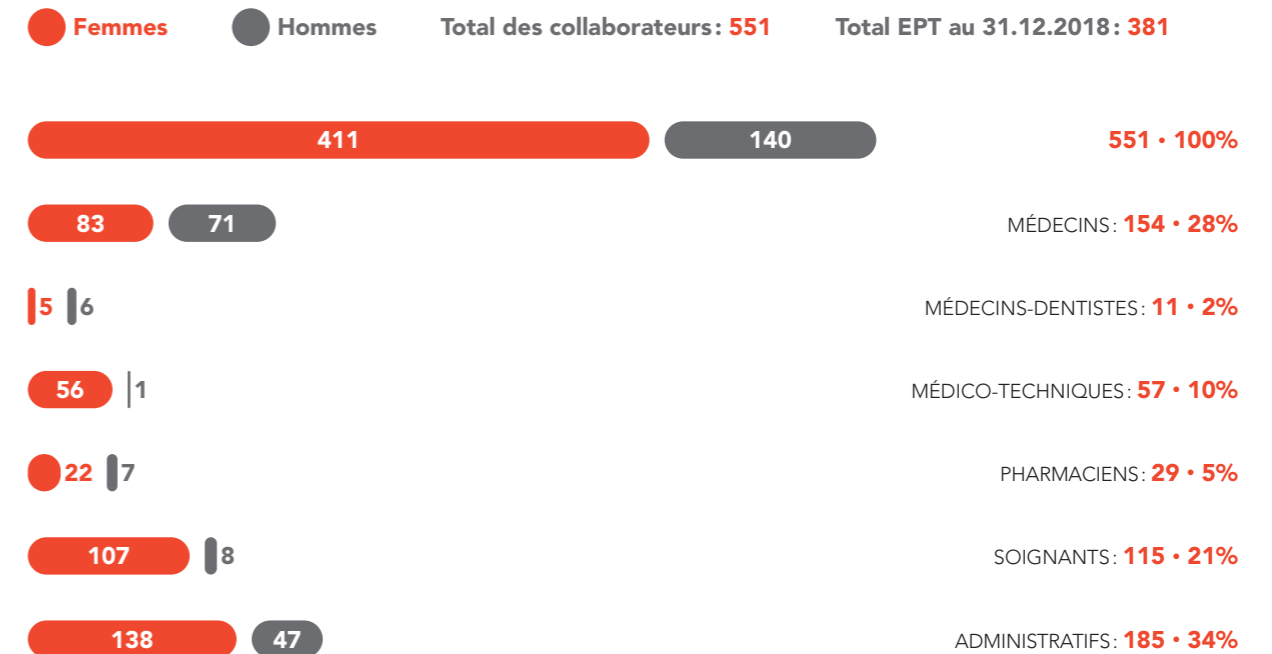
PRIX ET DISTINCTIONS

- **Le Prof. Olivier Bugnon**, responsable du Centre de pharmacie communautaire, a reçu le «Fip Fellow Award 2018» de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP) en reconnaissance de sa contribution à l'avancement des pratiques pharmaceutiques et services rendus.
- Le prix du meilleur travail de diplôme FPH 2017-2018 (spécialisation postgraduée en pharmacie d'officine) a été attribué à **M. Jeremy De Mooij**.
- **Mme Miriam Kasztura**, infirmière clinicienne spécialisée, a reçu un «Human Right and Nursing Award». Cette distinction lui a été décernée pour son engagement en faveur du respect des droits humains.
- **La Dre Carole Clair** a reçu le premier prix pour son poster "Gender bias among medical students: a pilot study using objective structured clinical examination (OSCE) situations" lors du congrès de la SSMIG.
- Dans le cadre d'une dispute sur le thème «réinventer le système de santé» organisée en marge du salon Planète Santé, L'académie suisse des sciences médicales et l'académie suisse des sciences humaines et sociales ont remis le prix de l'innovation sanitaire à la **Dre Christine Cohidon**, au **Prof. Nicolas Senn** et à la **Dre Sc. Regula Cardinaux**, de l'IUMF, pour leur projet de nouveau modèle de coordination en médecine de famille dans le canton de Vaud.

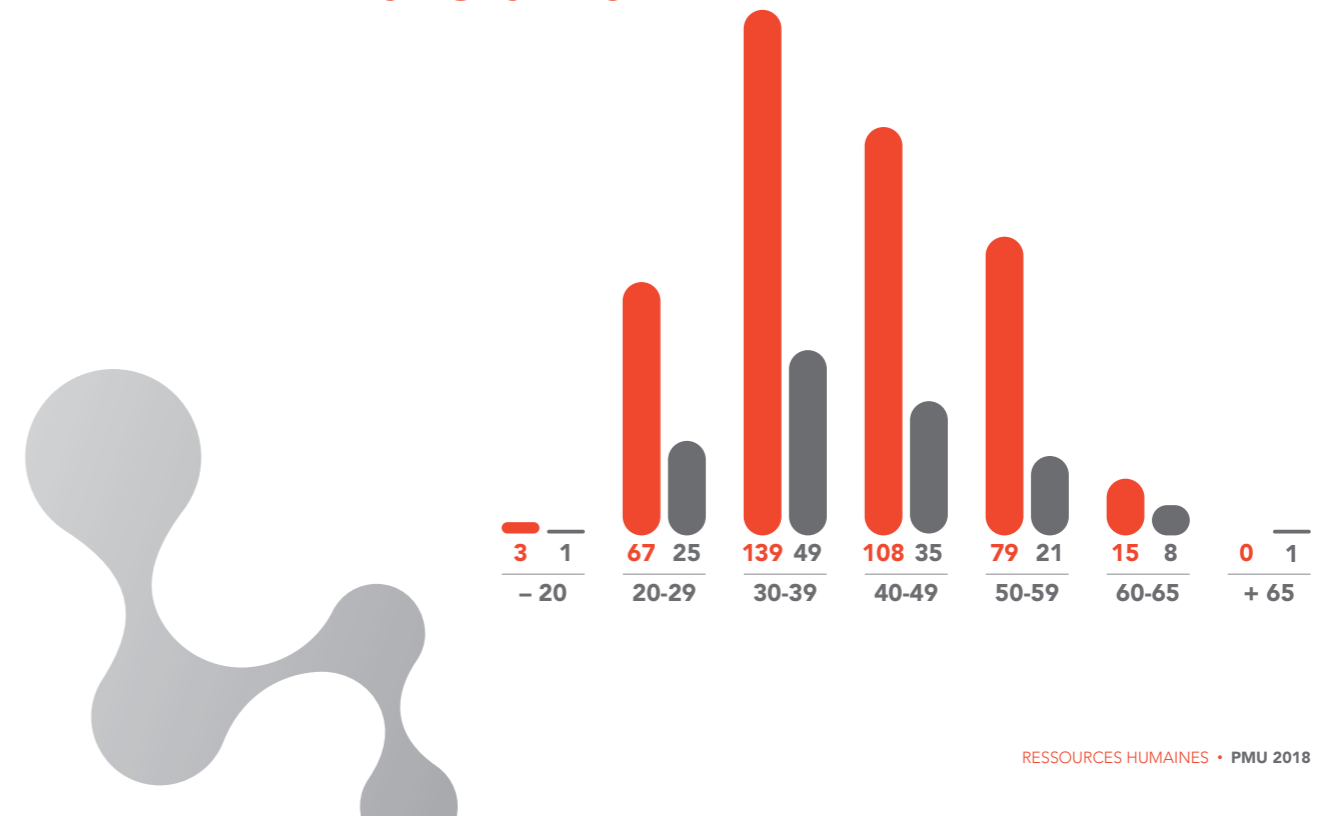
FONDS SCIENTIFIQUES

TYPE DE FONDS	PÉRIODE	TITRE	REQUÉRANT-E PRINCIPAL-E	REQUÉRANT-E SECONDAIRE	MONTANT ALLOUÉ
FNS Etudes de cohortes	2010-2018	Cohort study on substance use risk factors (C-SURF)	Prof Gmel Gerhard (Alcoologie CHUV)	Prof Jacques Cornuz Dre Carole Clair	CHF 360'000/ 772'805
FNS Amizione	2015-2018	Diabetes and Smoking Cessation: a Gender Oriented Intervention Trial	Dre Carole Clair		CHF 566'682
FNS Projet	2015-2018	Efficacy of a comprehensive assessment and management tool (CAMT) for geriatric syndromes to prevent functional decline in elderly patients in primary care: a pragmatic cluster randomized trial	Prof Nicolas Senn	Prof Jacques Cornuz Dre Isabella Locatel	CHF 525'000
Fondation Bill and Melinda Gates	2016-2019	Safia: Evaluation de la pertinence de nouvelles plateformes de détection des pathogènes en utilisant deux biobanques existantes d'échantillons de sang en 2013 et 2016. Utilisation des résultats pour informer les autorités de santé sur la meilleure plateforme à utiliser pour la surveillance épidémiologique des maladies fébriles en Afrique.	Prof Valérie D'Acremont	Prof Annie Hartley	\$ 2'451'454
FNS Projet	2016-2018	Long-term Benefit of the Multi-Center, Multi-Dimensional Secondary Prevention Program in Patients With Acute Coronary Syndromes	Prof Mach François (Cardiologie HUG)	Dr David Nanchen	CHF 525'000
FNS PNR 74	2017-2019	Opportunities and limits of deprescribing for older people in nursing homes (OLD-NH)	Prof Olivier Bugnon	Dre Anne Niquille	CHF 378'714
FNS PNR 74	2017-2019	Implementing a case management intervention for frequent users of the emergency department: a multicenter study in Switzerland (I-CaM)	Prof Patrick Bodenmann		CHF 371'020
FNS PNR 74	2017-2021	Shared decision making in colorectal cancer screening in primary care: a cluster randomized controlled trial	Prof Reto Auer	Prof Jacques Cornuz Dre Isabella Locatel	CHF 351'241
FNS Investigator initiated clinical trials	2017-2021	Efficacy, Safety and Toxicology of Electronic Nicotine Delivery Systems as an aid for smoking cessation: The ESTxENS multicentre randomized controlled trial	Prof Reto Auer Institute for Family Medicine (BIHAM) Berne	Prof Jacques Cornuz	CHF 1'897'332
FNS PNR 72	2017-2020	Procalcitonin and lung ultrasonography point-of-care testing to decide on antibiotic prescription in patients with lower respiratory tract infection at primary care level: pragmatic cluster randomized trial	Dre Noémie Boillat Blanco (Maladies infectieuses CHUV)	Profs Nicolas Senn et Valérie d'Acremont	CHF 447'648
Fondation Leenards	2018-2019	MedPerso	Dre Christine Cohidon		CHF 140'000

LA PMU EN QUELQUES CHIFFRES



PYRAMIDE DES ÂGES PMU



ORGANIGRAMME

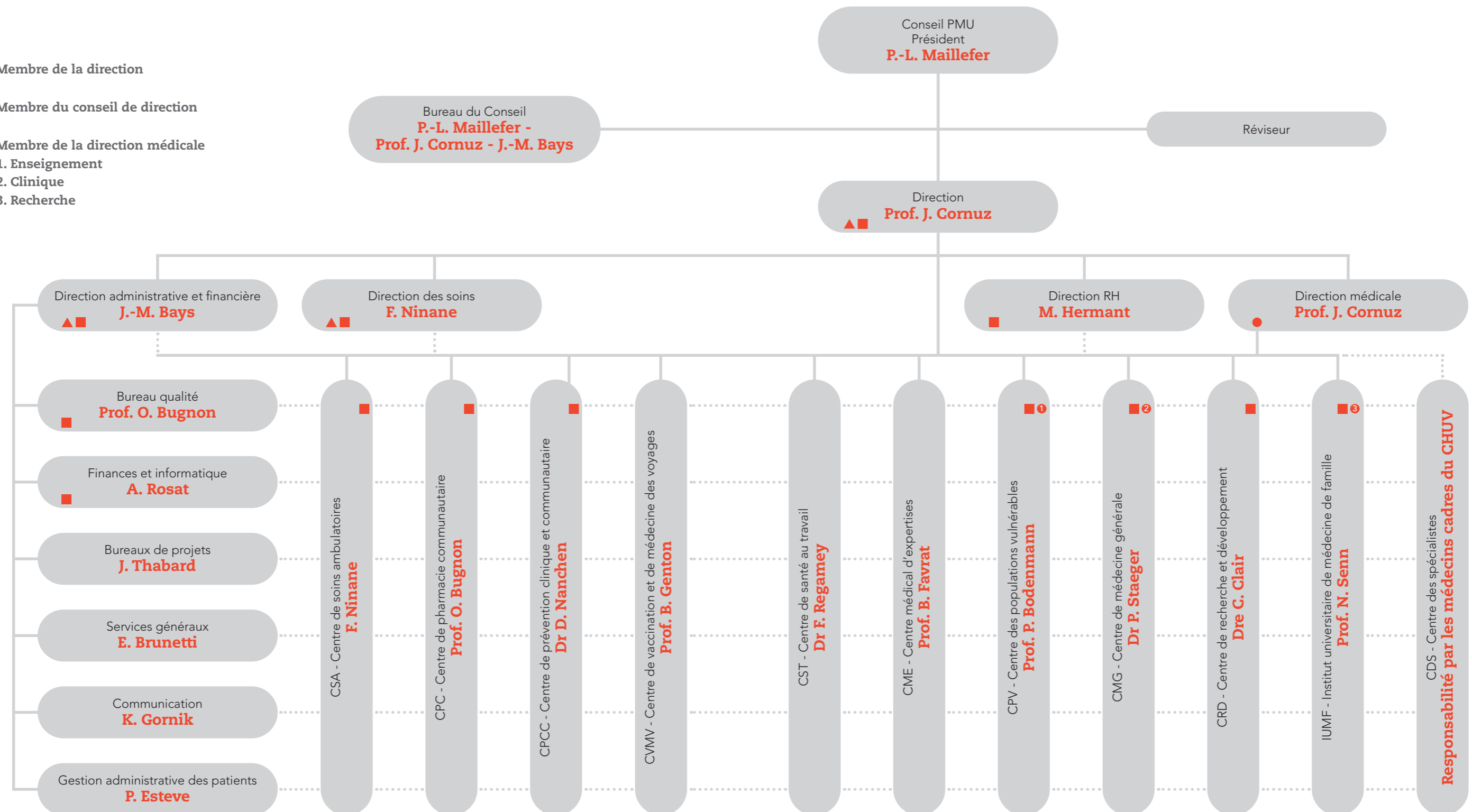
Mis en vigueur au 1^{er} janvier 2018

▲ Membre de la direction

■ Membre du conseil de direction

● Membre de la direction médicale

1. Enseignement
2. Clinique
3. Recherche



STATISTIQUE DES ACTIVITÉS

Total de contacts-patient 2018: **260'363** ● 2016 ● 2017 ● 2018

Centre de pharmacie communautaire

en nombre de clients:

56'107

53'024

54'586

Centre de soins ambulatoires

en nombre de contacts:

37'854

35'551

36'994

(y.c. podologie et la consultation EIM¹)

Médecin-dentiste conseil

en nombre d'expertises:

23'040

20'583

21'367

Permanence du Flon

en nombre de contacts:

19'444

20'180

20'064

Unité de soins aux migrants

en nombre de contacts:

28'723

23'106

19'233

Centre de médecine générale

en nombre de contacts:

17'680

18'351

18'701

(y.c. neurologie, diététique, dermatologie et tabacologie)

Urgences

en nombre de contacts:

18'163

17'701

17'182

(y.c. neurologie urgente)

Centre de vaccination et médecine des voyages

en nombre de contacts:

13'591

14'677

15'016

(y.c. APA²)

Cardiologie

en nombre de contacts:

9'535

10'036

12'071

Pneumologie

en nombre de contacts:

9'453

10'482

11'018

Gastro-entérologie et hépatologie

en nombre de contacts:

9'949

8'632

9'043

Immunologie et allergologie

en nombre de contacts:

6'969

7'571

8'153

Consultation VISTA³

en nombre de tests:

3'716

3'478

3'562

Hématologie

en nombre de contacts:

2'937

2'847

2'750

Campus (EPFL et UNIL)

en nombre de contacts:

1'322

1'222

2'207

CEMAC⁴

en nombre de clients:

1'337

1'705

1'804

Centre des populations vulnérables (CGSA, EmvS⁵)

en nombre de contacts:

1'875

1'685

1'751

Psychiatrie de liaison

en nombre de contacts:

1'231

1'006

989

Centre de prévention cardiovasculaire

en nombre de contacts:

232

610

(y.c. FIT⁶)

Unité d'expertises médicales

en nombre d'expertises:

173

173

175

Centre de santé au travail

en nombre de prestations:

1'485

3'003

3'087

¹ Erreurs innées du métabolisme

² Antibiothérapie Parentérale Ambulatoire

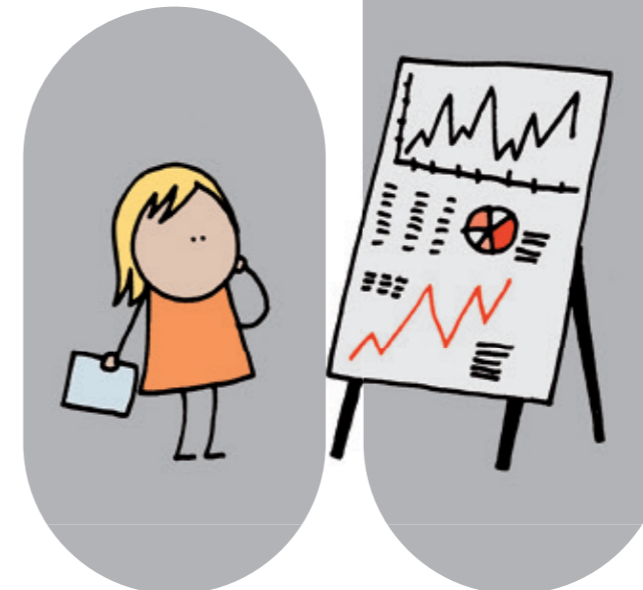
³ Consultation VIH-IST Anonyme

⁴ Centre d'évaluation médicale d'aptitude à la conduite

⁵ Coordination de gestion socio-administrative, Equipe mobile vulnérabilités

⁶ Consultation de conseils en activité physique

COMPTES



ACTIFS

2018

2017

	CHF	%	CHF	%
LIQUIDITÉS	6'016'380	33.6	2'999'991	16.0
DÉBITEURS	2'400'140	13.4	6'106'108	32.6
TITRES	1'954'449	10.9	2'043'524	10.9
STOCKS	679'560	3.8	571'352	3.0
ACTIFS TRANSITOIRES	6'361'725	35.5	6'210'613	33.1
IMMOBILISATIONS NETTES	496'421	2.8	828'672	4.4
TOTAL	17'908'675	100.0	18'760'260	100.0

PASSIFS

2018

2017

	CHF	%	CHF	%
FOURNISSEURS	4'687'138	26.2	5'499'853	29.4
CRÉANCIERS	133'944	0.7	174'413	0.9
PASSIFS TRANSITOIRES	557'497	3.1	510'680	2.7
PROVISIONS	5'459'006	30.6	5'153'257	27.4
FONDS ENGAGÉS	79'918	0.4	73'116	0.4
FONDS SCIENTIFIQUES LIBRES	2'533'765	14.1	2'087'141	11.1
FONDS DE RÉSERVE DE LA DIRECTION	47'778	0.3	252'698	1.3
CAPITAL ET RÉSERVE	1'000'000	5.6	1'000'000	5.3
FONDS DE DÉVELOPPEMENT	3'766'672	21.0	3'487'782	18.7
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-357'043	-2.0	521'320	2.8
TOTAL	17'908'675	100.0	18'760'260	100.0

CHARGES

2018

2017

	CHF	%	CHF	%
SALAIRES	34'559'597	41.0	34'945'836	42.8
CHARGES SOCIALES	7'325'386	8.7	7'228'396	8.9
SALAIRES EXTERNES ET HONORAIRES MÉDICAUX	1'390'475	1.7	1'306'858	1.6
SUPERVISEURS EXTERNES	1'903'613	2.3	2'089'012	2.5
AUTRES FRAIS DU PERSONNEL	751'013	0.9	664'350	0.8
MÉDICAMENTS, VACCINS ET AUTRE MATÉRIEL MÉDICAL	22'234'670	26.4	21'368'914	25.9
STÉRILISATION, BLANCHISSERIE ET AUTRES CHARGES MÉNAGÈRES	1'067'810	1.3	512'185	0.6
ACHATS D'ÉQUIPEMENTS LOYERS, ÉNERGIE	3'502'317	4.1	3'924'953	4.8
ENTRETIEN ET RÉPARATION DES LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS	328'832	0.4	322'839	0.4
FRAIS DE BUREAU ET D'ADMINISTRATION	1'730'023	2.0	1'353'247	1.4
ASSURANCES ET AUTRES CHARGES	1'820'837	2.1	1'106'187	1.4
AMORTISSEMENTS	224'334	0.3	297'254	0.4
CHARGES LIÉES À LA RECHERCHE	3'665'676	4.4	3'603'278	3.8
ATTRIBUTION AUX FONDS DE RECHERCHE	3'692'108	4.4	3'606'938	4.4
TOTAL	84'196'691	100.0	82'330'247	100.0

PRODUITS

2018

2017

	CHF	%	CHF	%
RAPPORTS MÉDICAUX ET EXPERTISES	4'894'187	5.8	4'692'280	5.8
MÉDICAMENTS, VACCINS ET AUTRES PRESTATIONS MÉDICALES	31'307'017	37.2	33'369'640	41.0
PRESTATIONS DES SERVICES SPÉCIALISÉS	2'690'266	3.2	2'905'004	3.6
REVENUS DES CONSULTATIONS	6'601'554	7.8	7'136'414	8.8
REFACTURATION DE PERSONNEL	3'555'004	4.2	3'611'075	4.4
PRESTATIONS AU PERSONNEL ET AUTRES PRODUITS	2'018'984	2.4	544'930	0.7
SUBVENTIONS	25'750'131	30.6	24'246'947	29.8
PRODUITS DESTINÉS À LA RECHERCHE	3'692'108	4.4	3'865'178	3.5
UTILISATION DES FONDS DE RECHERCHE	3'665'676	4.4	3'480'949	4.3
PERTES SUR DÉBITEURS, PROVISIONS ET VARIATIONS	-399'980	-0.5	-1'269'952	-1.6
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-89'823	-0.1	144'046	0.2
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	103'441	0.1	1'126	-
CHARGES ET PRODUITS DES EXERCICES ANTÉRIEURS	51'083	0.1	123'930	0.2
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	357'043	0.4	-521'320	-0.7
TOTAL	84'196'691	100.0	82'330'247	100.0

RAPPORT
DE L'ORGANE DE RÉVISION

MAZARS SA
World Trade Center
Avenue de Gratta-Paille 2
CH-1018 Lausanne

Téléphone +41 21 310 49 49
Téléfax +41 21 310 49 99
CHE.116.331.176 TVA
www.mazars.ch

Rapport de l'organe de révision au Conseil de la Policlinique Médicale Universitaire, Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Policlinique Médicale Universitaire comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le mouvement des fonds, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux règlements de la Policlinique Médicale Universitaire, incombe au Conseil. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux règlements de la Policlinique Médicale Universitaire.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

MAZARS SA

Franck Paucod
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Sébastien Gianelli
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 9 avril 2019



FRIBOURG

GENEVE

LAUSANNE

NEUCHÂTEL

SION

ZURICH



PUBLICATIONS



NOMBRE DE PUBLICATIONS:

Revue internationale: **90**

Revue régionale et nationale: **50**

Livre, chapitre de livre: **7**

Nombre de mentions ou citations des collaborateurs ou de la PMU dans les médias grand public: **211**

THE PMU IN BRIEF

Located near the University Hospital of Lausanne (CHUV), the Department of ambulatory care and community medicine, (Policlinique médicale universitaire, PMU) is a well-respected referral center for internal and general medicine. The people around Lausanne can visit the PMU for any health problem, either by appointment or in an emergency. In addition, the institution accepts patients without an appointment at its brand-new PMU-Flon walk-in clinic downtown.

The PMU offers a wide range of high-quality services in various fields: general medicine, alcohol addiction, smoking cessation, immuno-allergology, angiology, (cardiovascular prevention), cardiology, anonymous HIV-STD testing, endocrinology and diabetes, gastroenterology and hepatology, hematology, lipids consultations, a community-based pharmacy, podiatry, pulmonary diseases, psychiatry, oral and dental medicine, travel medicine and an ambulatory care center. The centre also provides health care services to migrants through a nursing center (*Unité de soins aux migrants - USMi*). In addition, the PMU, in collaboration with the Swiss Federal Institute of Technology of Lausanne (EPFL) and the University of Lausanne (UNIL), offers a "Health point" clinic on both campuses where students and employees can benefit from free consultations.

The doctors of the PMU are supported by a full staff of nurses, dietitians, receptionists and administrative staff. The doctors of the PMU are regularly asked to act as expert. The PMU's Medical Assessment Center (*Centre médical d'expertise - CME*) is commissioned by the disability insurance office to evaluate work capacity, while the PMU's Fitness-to-drive Evaluation Center (*Centre d'évaluation médicale de l'aptitude à la conduite - CEMAC*),

is appointed by the cantonal Vehicle Registration Office (SAN) to carry out regular medical tests for professional drivers. Since April 2012, a new unit has expanded the PMU's mission: the Health at Work Unit (*Centre de santé au travail - CST*) took over the occupational medicine activities for the personnel of the Cantonal Administration of Vaud (ACV) under mandate from the public health service.

Furthermore, the PMU is responsible for teaching internal and general medicine in close cooperation with the University of Lausanne Faculty of Biology and Medicine (FBM). These courses were created in partnership with general practitioners in private practice. The institution is also a learning center that provides undergraduate and graduate courses to other health professionals, in addition to offering apprenticeship opportunities in four different professions.

The PMU is a public institution, endowed with official legal status under the supervision of the Canton of Vaud. It has a supervisory board composed of health specialists and representatives of the civil society with different political beliefs. Its members are appointed by the Council of State (*Conseil d'État*) to five-year terms.





La PMU est certifiée selon la norme
ISO 9001:2015/Healthmark.

www.iso.org
www.sgs.ch



S'engager dans la formation, c'est investir
dans l'avenir. Les apprentis et les apprenties
d'aujourd'hui sont les professionnels de
demain. Les entreprises qui les forment
aujourd'hui pourront bénéficier demain
d'une relève de qualité.



La Pharmacie de la PMU est accréditée selon
la norme ISAS QMS-Pharma 2010.



Imprimé sur papier FSC

Design:
Agence-NOW.ch
Graphisme:
Thierry Desplands
Photographies:
Eric Deroze (SAM)
Francesca Palazzi
Rédaction:
Katarzyna Gornik
Illustrations:
Julien De Preux

**Policlinique médicale
universitaire (PMU)**

Rue du Bugnon 44
1011 Lausanne
Tél: 021 314 60 60
Fax: 021 314 48 88
www.pmu-lausanne.ch